

# CHARTÉE D'ENGAGEMENTS

Commune de  
Saint-Hubert



## GREEN DEAL – CANTINES DURABLES

**Je m'engage comme autorité politique pour plus d'alimentation durable dans les cantines !**

NOM de l'Autorité Politique : **Commune de Saint-Hubert**

Personnes responsables : **Céline Nicolas et Anne Henneaux, échevines**

Personnes de contact : **Céline Nicolas et Anne Henneaux, échevines**

E-mail et tél. des personnes de contact : [celine.nicolas@saint-hubert.be](mailto:celine.nicolas@saint-hubert.be) - 0475/22 15 61

[anne.henneaux@saint-hubert.be](mailto:anne.henneaux@saint-hubert.be) – 0494/12 47 25

# CHARTE D'ENGAGEMENTS



## 1/ POUR DES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

## 2/ POUR DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ANIMAUX

## 3/ POUR DES PRODUITS EQUITABLES

## 4/ POUR DES REPAS SAINS, EQUILIBRES ET SAVOUREUX

### Objectifs chiffrés

D'ici la rentrée 2020, tous les parents des élèves seront informés de la révision du cahier des charges de fourniture des repas en vue d'intégrer les différents axes de travail du Green Deal dans celui-ci.

### Actions

Editer un flyer d'information qui sera distribué via différents canaux de communication en vue d'informer l'ensemble de la population de la démarche mise en œuvre par la commune dans le cadre du Green Deal (ce support de communication pourra également être illustré d'actions concrètes qui sont/seront mises en œuvre sur le terrain).

## 5/ POUR LA REDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET DES DECHETS

### Objectifs chiffrés

1. D'ici 2021, tous les repas fournis aux quatre implantations scolaires de la commune seront conditionnés en vrac.
2. D'ici 2021, un audit sur le gaspillage alimentaire aura été réalisé au sein des cantines, afin de disposer d'informations précises sur le portionnement des repas.

### Actions

- Analyser le cahier des charges et intégrer des clauses permettant de réduire les déchets issus du conditionnement des repas en barquettes en plastique et de favoriser le conditionnement en vrac des repas.
- Mettre en place un système de mesure du gaspillage alimentaire (exemple : bac transparent gradué pour mesurer « à l'œil » le gaspillage) et suivi régulier des chiffres au sein des cantines.
- Mise en place d'actions de sensibilisation à destination de différents publics.

# CHARTRE

6/ POUR L'INCLUSION SOCIALE  
D'ENGAGEMENTS

SAINT  
LILIBERT